

PROCÉDURE DE DEMANDE DE GARANTIE

1/ Veuillez remplir le formulaire en ligne sur notre site

Rendez-vous sur WWW.BRESCH.COM rubrique « RETOUR PIECES » dans un délai inférieur à **un an** (*délai contractuel 1 an fabricant dans le cadre d'une relation Business to Business*) après la date d'achat en nous communiquant les éléments suivants :

- Cocher le motif dans le volet de gauche
- La référence de la pièce
- Le numéro du Bon de Livraison (pas de n° de commande internet ou de facture)
- Cliquez sur « Charger ce BL » (*si commande passée sur le site depuis le 02/06/2026*)
- Inscrivez un commentaire pour décrire le problème rencontré
- Votre prénom
- Votre adresse mail

Cliquez sur **ENVOYEZ LA DEMANDE** pour la valider

2/ Bon de retour numéroté

Nous vous faisons ensuite parvenir notre bon de retour numéroté que vous devez :

- Compléter intégralement
- Joindre à la pièce à nous retourner

3/ Expédition du produit

Expédiez-nous le produit par le moyen le plus pratique pour vous, La Poste par exemple, (**gardez une preuve d'expédition**)

4/ Réception et test

Après réception chez nous, la pièce sera contrôlée rapidement par notre service technique ou expédiée chez le fabricant pour expertise (*délai selon fabricant*)

ATTENTION

(1 an à partir de la date d'achat) — La garantie s'applique uniquement sur des éventuels défauts de fabrication et ne pourra être acceptée que si la pièce :

- Est accompagnée du bon d'autorisation de garantie rempli
- Est utilisée dans des conditions conformes à l'application
- N'a pas été détériorée au montage ou au démontage
- Est reconnue défectueuse après contrôle du service technique

5/ Information du résultat

Nous vous informerons du résultat d'expertise et de la décision du service commercial

IMPORTANT

Aucune garantie ne pourra être traitée sans bon d'autorisation dûment complété

**IL VOUS REVIENT DE NOUS RETOURNER LE PRODUIT ET D'ASSURER UN EMBALLAGE CORRECT
TOUT COLIS DÉTÉRIORÉ PAR LE TRANSPORTEUR SERA REFUSE**